

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

JEUDI 22 AOUT 1918

Je rencontre, à la tombée du jour, un fonctionnaire du Ministère des Finances (de l'honorable catégorie des fonctionnaires révoqués par le Gouverneur général). Il revient des champs, encore tout en sueur, une bêche dans une main, un panier de haricots dans l'autre. Il fait partie – m'explique-t-il – d'un groupe de 950 personnes, agents de l'État privés de leur gagne-pain, commerçants sans marchandises, avocats sans tribunaux, employés sans besogne, à qui l'*OEuvre du Coin de terre* a procuré, sur les hauteurs du parc de Woluwe et dans le voisinage, quelques arpents à cultiver. Chaque ménage dispose d'un are par personne ; mon ami, dont la famille est nombreuse, se trouve ainsi à la tête de dix ares et il y trime du matin au soir. Il a le teint hâlé et les mains calleuses ; ce retour au travail primitif de la terre l'enchanté, et il estime que le labeur du paysan mérite décidément plus de considération qu'on ne lui en accordait autrefois.

La moindre parcelle de terre non bâtie, dans Bruxelles et autour, est maintenant mise en valeur par des cultivateurs de cette espèce. Chacun a mis

son nom sur une pancarte plantée dans son lot. Il en est ainsi, non seulement, sur tous les terrains à bâtir, mais dans les squares et les promenades publiques. Des pois, des haricots, des pommes de terre, des carottes, poussent



Pour se nourrir la population met en culture tous les espaces disponibles en ville. In - 1914-18
Illustré, 31/10/1916.

dans le square Ambiorix, dans les pelouses du parc du Cinquantenaire, dans les allées, naguère réservées aux cavaliers, des boulevards de la Grande Ceinture, dans les parcs Léopold, de Woluwe et de Jette, dans les ronds-points de l'Avenue De Mot, partout, partout ... Des cultivateurs improvisés, qui ne regardent pas à leurs peines, ont même trouvé moyen de transformer en jardin légumier le terre-plein, dur comme de l'asphalte, du boulevard du Midi et du boulevard de l'Abattoir !

La *Ligue Nationale du Coin de terre* n'a certes jamais prévu, même dans ses rêves les plus

brillants, qu'un jour viendrait où son oeuvre prendrait une telle extension. En 1896, l'année de sa création, elle assista 200 familles en mettant à leur disposition dix hectares de terres non utilisées. En 1914, avant la guerre, elle assistait 16.000 familles avec 800 hectares ; en 1915, 31.000 familles cultivèrent 1.700 hectares ; en 1916, 69.000 familles cultivèrent 3.000 hectares ; et l'an dernier ce dernier chiffre fut presque doublé 118.000 familles reçurent de l'oeuvre la libre disposition de 5.000 hectares.

Aussi la Ligue a-t-elle le droit de pousser aujourd'hui un cri de triomphe et de dire que plus de cinq cent mille personnes se nourrissent à présent des produits de leur coin de terre. Pour l'agglomération bruxelloise on comptait au 31 décembre dernier, 14.425 familles représentant 58.807 personnes et cultivant ensemble 452 hectares 32 centiares (1).

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que tous les cultivateurs improvisés de Bruxelles et des environs sont des « *colons* » de la « *Ligue du coin de terre* ». En dehors d'eux, des milliers de Bruxellois ont loué ou se sont fait attribuer un peu de sol, qu'ils cultivent. « *Tous cultivateurs !* », c'était le mot d'ordre, ce printemps, à Bruxelles.

Mais le tout n'est pas de cultiver. Il faut assurer ses cultures contre les entreprises des voleurs. L'autorité allemande a prescrit aux communes d'organiser la surveillance nocturne des champs

par les habitants mêmes : les hommes doivent tous être de corvée à tour de rôle.

(1) Le Comité central de la « *Ligue du Coin. de terre* » est ainsi composé : Président : M. Gooreman, Gérard, ministre d'Etat.

Vice-présidents : MM. Borel-Mabille, consul général de Suisse en Belgique ; de Bavay, conseiller honoraire de la Cour de Cassation ; de Steenhault (le baron), président de la section agricole du Brabant du Comité National ; du Bus de Warnaffe, membre de la Chambre des Représentants ; Errera, bourgmestre d'Uccle ; Janssen, Emmanuel, vice-président du Comité exécutif du Comité National ; Lambeau, Firmin, membre du Conseil supérieur de l'horticulture ; Tibbaut, membre de la Chambre des Représentants, président de la section agricole du Comité National ; Vinck, sénateur, directeur de l'«*Union des Villes et des Communes* ».

Secrétaire général : M. Goemaere, imprimeur du Roi.

Secrétaires : MM. Everard, avocat, Saint-Gilles ; Gaspart, chef de division au ministère de l'agriculture ; Hambursin, journaliste, à Bruxelles.

Trésorier : M. Mercier, juge de paix, à Bruxelles.

Notes.

“La *Ligue nationale du coin de terre et du foyer* est créée en 1896. Il s'agit de l'action conjuguée de l'abbé Gruel (prêtre français) et de Joseph Goemaere (imprimeur-éditeur et conseiller communal de Saint-Josse-Ten-Noode). Créé en Belgique, le "Coin de terre" se développe rapidement en France et dans les pays voisins. Le 6 octobre 1926, l'Office international du Coin de terre et des Jardins ouvriers est créé. Ce dernier coordonne, entre autres, les actions des ligues nationales et assure la représentation au niveau supra-national. La guerre de 1939-1945 interrompt l'activité internationale de l'Office, mais celui-ci fut reconstitué dès 1947, après que les ligues locales et nationales eurent connu un développement considérable du fait de la pénurie alimentaire des années de guerre et des premières années de l'après-guerre. Depuis lors, le Coin de Terre s'est développé selon des conceptions différentes. But de la Ligue : Mettre à la disposition des travailleurs une parcelle de terrain pour s'y livrer à la culture maraîchère. Cela permet une amélioration matérielle et morale de la famille ouvrière par les moyens suivants : 1) donner au chef de famille un coin de terre à cultiver et lui faciliter ensuite la possibilité d'en devenir propriétaire ; 2) lui faciliter la construction ou l'acquisition d'un foyer, principalement par les

économies résultant de la culture de son coin de terre.

Actions de la Ligue : 1) distribution d'engrais ; 2) création de "champs d'expérience" sur les engrais, les méthodes de culture et les variétés qui conviennent le mieux ; 3) organisation de conférence sur les cultures maraîchères, l'économie domestique, la préparation et la conservation des légumes ; 4) le contrôle : chaque famille est obligée de faire connaître à l'inspecteur des jardins qui se présente à époque déterminée les résultats obtenus (chaque année des prix sont attribués aux possesseurs des coins de terre les plus intelligemment et les plus savamment cultivés) ; 5) l'encouragement de l'épargne (la possession d'un livret d'épargne est une condition nécessaire à l'adhésion à la Ligue) : le coin de terre est concédé gratuitement, l'ouvrier est tenu de le cultiver et de déposer de temps à autre à la Caisse d'épargne une petite somme représentant l'économie de ménage qui résulte pour lui de la jouissance du jardin ; 6) divers modes de propagande et aussi de ramassage de fonds : organisation de fêtes, de tombolas et d'expositions."

<http://www.pallas.be/pls/opac/opac.search?lan=F&seop=6&sele=3&sepa=1&doty=&sest=Oeuvres%20de%20bienfaisance--Belgique&chna=&senu=104548&rqdb=13&dbnu=13>

[http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/159369/1/LDC T.SNPPT.pdf](http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/159369/1/LDC_T.SNPPT.pdf) (Catherine **MOUGENOT**)

Une sœur aînée de la S.N.T. : la Ligue du Coin de Terre et du Foyer insaisissable

Catherine MOUGENOT
Fondation Universitaire Luxembourgeoise

N° 9 Hiver 1991

Les Cahiers de l'Urbanisme, Revue de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement du Ministère de la Région Wallonne

Nous avons extrait la photo de l'excellent site
1914 ULB 1918

<http://1914-ulb-1918.blogspot.com/feeds/posts/default?alt=rss>

Lisez-y notamment "*Les besoins fondamentaux de la population civile en Belgique occupée. L'approvisionnement en vivres*". Voir :

http://kevazingo63.rssing.com/channel/51490641/all_p2.html